

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
- Modification d'un programme

1. Identification du programme

- 1.1 Titre du programme
Mineure en philosophie
- 1.2 Unité responsable
Faculté des arts et des sciences sociales (Département de philosophie et sciences religieuses)
- 1.3 Date d'entrée en vigueur
Juillet 2011

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

L'objectif principal est d'initier les étudiantes et les étudiants aux bases de la discipline philosophique. Il leur permet d'avoir un aperçu de questions philosophiques fondamentales et de s'initier à la méthode argumentative. Il vise la compréhension des aspects philosophiques de la discipline de la majeure et l'acquisition d'habiletés d'analyse, de conceptualisation et de solution de problèmes qui peuvent être mises à profit dans leurs activités académiques et autres.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

La formation en philosophie fait appel aux outils pédagogiques universitaires les plus courants : cours magistraux, séminaires, présentations orales, travaux de recherche individuels, dissertations. Dans les cours magistraux, une place importante est accordée à la discussion. La rédaction de brefs travaux et la préparation aux examens permettent l'assimilation progressive de la matière. Une vaste majorité de cours exige la rédaction d'une dissertation qui repose sur un travail de recherche, d'analyse et de synthèse de textes. Certains cours prennent la forme de séminaires où on insiste sur la communication orale.

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

Formulaire CPR-10 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Nouveau régime pédagogique)

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)¹

Formation fondamentale

Discipline principale

Cours obligatoires

PHIL1100	Initiation à la philosophie	3
PHIL2235	Éthique	3
PHIL2252	Anthropologie philosophique	3
		9 CR.

Cours à option

Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :

PHIL2270	Logique symbolique	3
<i>ou</i>		
PHIL2280	Logique de l'argumentation	3
		3
Choisir 12 crédits (4 cours) parmi les cours PHIL		12

15 CR.

Total des cours obligatoires	9 CR.
Total des cours à option	15 CR.
Total des cours de la mineure	24 CR.

Liste des cours à option PHIL

PHIL2210 Philo de la communication
PHIL2225 Philosophie du féminisme
PHIL2240 Esthétique I
PHIL2245 Éthique de l'environnement
PHIL2252 Anthropologie philosophique
PHIL2270 Logique symbolique
PHIL2280 Logique de l'argumentation
PHIL2312 Auteur de l'Antiquité
PHIL2342 Auteur des Temps modernes I
PHIL2352 Auteur contemporain I
PHIL3400 Philosophie de l'histoire
PHIL3410 Philo sociale et politique
PHIL3420 Philosophie des sciences
PHIL3422 Théorie de la connaissance
PHIL3430 Philo des sciences humaines
PHIL3462 Philosophie de la culture
PHIL3475 Éthique de l'information
PHIL3480 Philosophie de l'éducation
PHIL3492 Éthique et informatique
PHIL3512 Auteur de l'Antiquité II
PHIL3532 Philosophie non-occidentale
PHIL3542 Auteur des Temps modernes II
PHIL3562 Qu. de logique et rhétorique
PHIL3572 Questions de métaphysique
PHIL3592 Qu. de théorie de l'esprit
PHIL4652 Auteur contemporain II
PHIL4672 Questions d'esthétique
PHIL4682 Qu. de philo morale et polit.

¹ Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11-Feuille de route.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

- CPR-1 Énoncé de programme
- CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route